ISSN 0024-7650

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1518 - 8 août 1997 - prix : 9 F

l'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Pour combattre le chômage il faut s'attaquer aux profits des capitalistes

ISRAËL : Le terrorisme d'Etat en action

SOMMAIRE

3 – L'éditorial d'Arlette Laguiller

Leur société

4 – Les riches toujours plus riches
– Dormez rentiers ! L'État veille…
– Tribune

8 – Des économies aux dépens de la santé
– Le pape à Paris : spectacle subventionné par l'argent public
– Faussaires ? Faux culs… bénits ?

9 – Emploi pour les jeunes : un plan en trompe-l'œil
– La misère, un « marché » en pleine expansion
– Les seuls étrangers, ce sont les patrons

12 – Rapport Weil sur l'immigration : pas de rupture dans la continuité

Dans le monde

5 – Israël : terrorisme individuel et terrorisme d'État
– Libérez les militants indépendantistes guyanais !
– Athènes est polluée par le roi dollar

6/7 – Émeutes sur fond de misère
– Il y a 50 ans : création de l'Union Indienne et du Pakistan

Dans les entreprises

10 – Eurotunnel : bouchon au tunnel sous la Manche
– PSA : plus de profits avec moins d'ouvriers
– Carnaud (Laon) : extrait du bulletin LO

11 – Alsthom : amiante, la direction en échec devant les tribunaux
– Rhône-Poulenc : les grandes manœuvres
– Chèques Postaux (La Source), un 1er août « chaud »

L'ART D'ÉCHAPPER À L'IMPÔT ... EN PASSANT LES PROFITS EN PERTES !

Le gouvernement avait annoncé à grand renfort de publicité son intention de « *faire payer les riches* » en augmentant l'impôt sur les bénéfices des grosses sociétés de 15 %. La discrétion a en revanche prévalu en ce qui concerne les échappatoires à cette taxe. C'est ainsi que beaucoup d'entreprises, et non des moindres, échapperont partiellement ou totalement à cette hausse. *Le Canard Enchaîné*, reprenant des information de l'hebdomadaire *Investir*, en publie une liste non exhaustive.

En premier toutes celles qui, réalisant une bonne part de leur chiffre d'affaires à l'étranger et y paient des impôts ne « *seront frappées, au pire, qu'à hauteur de la moitié de leurs profits* ». Dans cette catégorie se rangent des entreprises comme Danone, Saint-Gobain, L'Oréal ou Sanofi filiale de Rhône-Poulenc…

Quant à celles qui, les années précédentes, ont déclaré un déficit, elles passent au travers des mailles, par le jeu des « *reports fiscaux déficitaires* ». Cela concerne la plupart des banques, « victimes » de leurs pertes dans l'immobilier, ou des entreprises comme Alcatel-Alsthom ou la Génerale des Eaux. Elf et Total, du fait d'un régime fiscal particulier, y échappent aussi. Comme on le voit, rien que de la petite bière, des PME au bord du gouffre !

Dans ces conditions, on comprend que le patronat n'ait pas fait la tête à l'annonce de la hausse des impôts, outre le fait qu'elle soit très modérée.

LE TRICOLORE, C'EST ENCORE CE QU'IL Y A DE PLUS INDIGESTE DANS LE HAMBURGER !

Fini le « whopper » ! Burger King vient d'annoncer qu'il abandonnait l'exploitation de ses restaurants en France. Les accros ne pourront plus en consommer qu'à Roissy ou au terminal du tunnel sous la Manche à Calais, à moins de franchir les frontières. Cet épisode de la guerre commerciale entre Mac Donald's, le numéro 1 du fast food et son rival va laisser sur le pavé quelque 650 salariés. Et la presse n'aurait sans doute pas plus parlé de cela que des autres fermetures d'entreprises si, période des vacances oblige, elle n'avait, c'est le cas de le dire, pas grand-chose à se mettre sous la dent.

Dans la matière, *L'Humanité* s'est distingué. Le numéro du lundi 4 août sous le titre guerrier « *Pourquoi Burger King a dû sonner la retraite* » commentait ainsi l'événement : « *Les Français, attachés à leur gastronomie, préfèrent la bonne vieille nappe à carreaux de la grand-mère aux comptoirs multicolores de l'Oncle Sam* », ajoutant que « *si nos compatriotes n'aiment pas déjeuner sur le pouce, il leur arrive parfois d'y être contraints. Ils choisissent alors les décors aux couleurs boisés de "Paul" ou de "La Brioche Dorée" plutôt que les locaux clonés de McDo ou de Quick. Le jambon-beurre plutôt que le double cheeseburger* ».

En matière de santé, il n'est pas sûr que cela soit moins nocif, mais une chose est sûre : vu les ravages sur l'esprit de certains rédacteurs, à tout prendre, le coca est moins dangereux que l'abus de piquette franchouillarde !

Alain LECAIRE

Comment Dassault, Elf et les autres arrosent les politiciens

La justice française a enfin remis à la justice belge des documents saisis chez Dassault et que l'ancien ministre, Toubon, bloquait depuis 1995. Ils devraient aider à prouver que Dassault a bien versé des pots-de-vin à des politiciens belges pour empocher des contrats : 10 millions de francs au Parti Socialiste Flamand pour équiper en matériel électronique les nouveaux avions de l'armée belge et 5 millions au Parti Socialiste Wallon.

Rien que de très banal. C'est ce que ces gens-là appellent le « lobbying ». Au même moment, l'ex-PDG d'Elf, Le Floch-Prigent, est soupçonné d'avoir versé, en 1990, pour 50 millions de francs à des hommes politiques espagnols pour le rachat du raffineur espagnol Ertoil. Ce genre de pratique choque d'ailleurs tellement peu que, dans certains marchés, par exemple les contrats africains de Bouygues, ces pots-de-vin sont mêmes garantis par la COFACE, l'organisme qui assure les capitalistes contre les risques éventuels. Ils figurent à la rubrique « *commissions payables à l'étranger* ».

D.M.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **Où en est la cause des femmes ?** (N° 66 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 10 novembre 1995)
- **Israël : comment le sionisme a produit l'extrême droite** (N° 67 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 2 février 1996)
- **Espagne 1931-1937 : la politique de Front populaire contre la révolution ouvrière** (N° 68 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 mai 1996)
- **Du Front unique aux différentes moutures de l'Union de la gauche, les relations du PCF et des socialistes** (N° 69 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 29 mars 1996)
- **Les Kurdes, victimes de la politique impérialiste… et de celle de leurs propres dirigeants.** (N° 70 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 1996)
- **Le communisme, l'écologie et les écologistes** (N° 71 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 13 décembre 1996)
- **La mondialisation de l'économie** (N° 72 • Exposé du Cercle Léon Trotsky du 14 mars 1997)

Prix : 10 F • Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIÈRE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 19 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc - 93150 Le Blanc-Mesnil – 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Pour combattre le chômage
IL FAUT S'ATTAQUER AUX PROFITS DES CAPITALISTES

Depuis le mois de mai le nombre de chômeurs officiellement recensés, loin de diminuer, s'est accru de 50 000. On pourrait se dire que cette augmentation se situe sur la lancée de la période précédente, celle de Juppé, sauf que l'avenir ne s'annonce guère plus radieux. Chaque semaine, on annonce de nouvelles charrettes de suppressions d'emplois. Le changement de gouvernement n'a manifestement pas fait dévier d'un pouce les intentions des patrons. Ils continuent imperturbablement dans la même voie. Et pourquoi se sentiraient-ils obligés de changer d'attitude ?

Le gouvernement s'est mis en vacances pour trois semaines, laissant le problème en chantier. C'est bien le mot. Autant avant les élections les dirigeants socialistes et leurs actuels partenaires cultivaient l'espoir qu'avec eux cela changerait, au moins en matière d'emploi, autant aujourd'hui ils tiennent des propos pessimistes. On les entend dire qu'il ne faut plus espérer voir le chômage diminuer d'ici 1998. Martine Aubry, ministre du Travail, présentant son projet d'embauche des jeunes par l'État et les collectivités locales, laisse entendre qu'il lui faudra encore discuter du financement de ce plan, ce qui veut dire en clair qu'en ce domaine rien n'est assuré.

De tels propos visent manifestement à préparer le monde du travail à une cure d'austérité, à préparer les esprits à la patience, au nom du réalisme.

Mais cela fait des années que les gouvernements successifs réclament aux travailleurs, aux chômeurs, jeunes ou moins jeunes, de prendre patience. Sauf que durant ces années, rien, absolument rien, n'a été fait par contre pour mettre un frein à la soif de profit du patronat. Au contraire on lui laisse toute liberté pour accroître ses profits, en réduisant les effectifs, et de ce fait en augmentant le rythme de travail de ceux qui ont la chance de garder leur poste tout en contribuant à gonfler les rangs des chômeurs. Le nouveau gouvernement socialiste se propose de poursuivre sur la même lancée, expliquant déjà, comme il l'avait fait autrefois, lorsqu'il était aux affaires, qu'il n'y aurait pas d'autres politiques possibles, et que la situation ne lui laisse pas d'autre choix.

Il y aurait pourtant moyen de faire autrement. A la condition de manifester une réelle volonté de s'en prendre aux énormes profits que les entreprises ont accumulés depuis des années. Des profits qui atteignent des records, sanctionnés par les résultats spectaculairement en hausse de la Bourse.

On pourrait, au lieu de baisser les bras par avance devant les suppressions d'emplois programmées par les grandes entreprises, commencer par interdire les licenciements et réquisitionner les entreprises qui licencient alors même qu'elles font des bénéfices.

L'État pourrait créer des emplois, non pas seulement dans des secteurs marginaux, non pas au compte-gouttes comme il promet de le faire, mais par centaines de milliers, au niveau des besoins de la collectivité, pour qu'il y ait des hôpitaux en nombre suffisant avec du personnel pour procurer des soins à tous ceux qui en ont besoin, au lieu de fermer sous prétexte qu'ils coûtent trop cher ceux qui existent et de réduire les remboursements de la Sécurité sociale ; pour qu'il y ait des établissements scolaires et des enseignants pour que tous les jeunes puissent accéder à l'éducation, dans les meilleures conditions. Pour financer tout cela, on pourrait utiliser l'argent distribué à fonds perdus aux capitalistes par les gouvernements successifs, sous prétexte de favoriser des embauches qui ne voient pas le jour.

Oui, il est nécessaire – et il serait possible – de mettre au plus vite un coup d'arrêt à la dégradation catastrophique des conditions d'existence de la classe ouvrière. Mais pour cela, il faudra la volonté de s'attaquer aux profits des capitalistes et de contester le pouvoir qu'ils exercent sans entraves sur les choix économiques et sociaux. Oui, il faut avoir la détermination de s'attaquer à ce «mur d'argent» qui fait obstacle aux intérêts du monde du travail. Ce n'est pas la direction que prend le gouvernement actuel.

Aux travailleurs d'imposer une telle orientation.

À NOS LECTEURS

Lutte Ouvrière ne paraîtra pas la semaine prochaine. Le prochain numéro paraîtra donc le vendredi 22 août.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LA BOURSE S'ENVOLE, LE CHÔMAGE S'ACCROÎT. AUX TRAVAILLEURS DE S'EN MÊLER !

Le chômage a encore augmenté ces deux derniers mois. Et ce n'est pas fini. Les plans de licenciements vont se succéder dans les mois qui viennent.

Et le plan antichômage du gouvernement Jospin, c'est quoi ? 350 000 « emplois jeunes » dans le secteur public ou para public… en cinq ans ! Cela ne fera, sur plus de 3 500 000 chômeurs, que 150 000 emplois précaires et au rabais pour la fin 1998, dans un an et demi, quand de toute façon les grandes entreprises en auront supprimés deux ou trois fois plus ! Pour les 350 000 autres créations d'emplois promises pendant la campagne électorale, Jospin compte sur les négociations avec le patronat en septembre, cette fameuse conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail qui n'ira pas plus loin que l'égoïsme patronal.

Dans le même temps, la Bourse de Paris bat des records. Parce que le patronat sait bien que le gouvernement Jospin ne prendra aucune mesure sérieuse contre les profits afin de juguler le chômage et qu'il n'a aucunement l'intention de mettre des bâtons dans les roues des licenciers.

Certains à gauche, en particulier au Parti Communiste, nous disent qu'il nous faudrait aider ce gouvernement à pencher du bon côté. Mais comment ? En faisant confiance aux ministres communistes, ces otages du gouvernement qui eux-mêmes n'attendent que des bonnes paroles des ministres socialistes ?

Pour stopper le chômage, les travailleurs ont besoin de mesures d'urgence et radicales : ce n'est pas 150 000 malheureux « emplois jeunes » sous-payés qu'il faut créer en un an et demi, mais au bas mot 2 millions de vrais emplois utiles, tout de suite, dans les services publics, hôpitaux, transports, enseignement… En même temps, il faut interdire les licenciements et confisquer les profits énormes des entreprises qui ont licencié et voudraient continuer. Une politique économique en faveur des travailleurs, c'est 1 500 F d'augmentation mensuels pour tous et les 35 heures immédiates sans diminution de salaire (et pas avec « modération des salaires » comme dit cet hypocrite de Jospin). Oui, toutes ces vraies mesures, prises ensemble, renverseraient la situation économique et sociale en faveur des travailleurs.

Impossible, utopique ? Non. Ce n'est qu'une question de rapport de force. Mais ce n'est pas en faisant confiance à ce gouvernement que nous les obtiendrons. Cette conférence sur l'emploi en septembre, nous pourrions faire en sorte qu'elle se déroule sous la pression de la mobilisation ouvrière, sous le contrôle des grèves et de vastes manifestations de rue.

Voilà ce que proposeraient et prépareraient les dirigeants syndicaux et ceux du Parti Communiste, s'ils étaient plus préoccupés de se mettre à la tête des luttes que de soutenir leurs amis au gouvernement.

Le patronat, lui, est déjà très mobilisé. Tous ses plans de licenciements sont prévus pour les mois qui viennent. Et les ministres socialistes les ont déjà acceptés en nous avertissant que le chômage allait encore s'aggraver.

Mais il n'y a aucune fatalité. Cette logique économique scélérate n'est jamais que la loi de ceux qui nous l'imposent. Que les travailleurs montrent leur force, qu'ils affirment par dizaines, centaines de milliers, partout dans le pays, dans les entreprises et dans la rue, qu'ils se défient de ce gouvernement comme des autres et qu'ils défient le patronat, et c'est la loi des travailleurs qui fera autorité, pas celle du patronat.

Voilà le programme de mesures et de mobilisation sur lequel, tout de suite, les travailleurs combatifs, les militants de toute opinion syndicale ou politique, militants du PC aux côtés des militants révolutionnaires, peuvent se mettre d'accord et s'unir pour les semaines à venir.

Si l'on ne veut pas que la conférence de septembre entre patronat et syndicats soit bidon, mettons-la sous notre surveillance et notre pression. Préparons-nous à être des centaines de milliers de travailleurs à manifester dans la rue nos exigences, au moment où syndicats, patrons et gouvernement vont soi-disant discuter de notre sort. Ce serait le seul moyen sérieux pour que les choses aillent dans le bon sens !

Éditorial des bulletins « l'Étincelle » du lundi 4 août 1997

Leur société

LES RICHES TOUJOURS PLUS RICHES

Cette année encore, tous les records de richesse ont été battus, d'après « *Le classement des plus grosses fortunes françaises* » qui vient d'être publié par le magazine économique *Challenges*. Ce journal parle même de millésime 1997, c'est dire, puisque le total de ces grandes fortunes s'élève à 675 milliards de francs, en augmentation de 28 % par rapport à 1996, soit l'équivalent de… 87 000 siècles du salaire d'un smicard.

28 % c'est 189 milliards de plus et le gouvernement se contorsionne pour trouver 34 milliards pour son prochain budget sans trop écorcher les bénéfices des entreprises dont ces familles sont, pour une bonne part, propriétaires ; des profits – mais personne ne le dit – qui, par le biais des subventions étatiques, des dégrèvements fiscaux et aides publiques en tout genre, sont précisément la cause première des fameux déficits publics !

Mais à qui fera-t-on croire que Liliane Bettancourt, propriétaire de L'Oréal, qui a vu sa fortune, grâce à la Bourse, passer en un an de 36 à 42 milliards, a « besoin » de 6 milliards de plus ? Même question pour Serge Dassault dont la valeur des actions a doublé en un an passant de 7 à 14 milliards ; pour les rois de la grande distribution, les Mulliez (Auchan), Halley (Promodès-Continent), Defforey et Fournier (Carrefour) ou bien encore pour les grands de l'industrie de luxe, les Hermès ou un Arnault, propriétaire de LVMH (Louis Vuitton-Moët Hennesy).

Ainsi les 10 premières fortunes totalisent à elles seules 212 milliards selon *Challenges*. Et il n'y aurait pas là de quoi prélever les milliards nécessaires pour financer, non seulement le déficit du budget de l'État, mais surtout les immenses besoins de la société dans le domaine de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du logement, pour ne parler que de l'essentiel ? A qui fera-t-on croire cela ?

Ce ne serait d'ailleurs que justice car ces milliards, qui sont le produit de la spéculation en Bourse, ne servent qu'à accroître la thésaurisation de ces grandes familles au détriment de la collectivité.

Alors, l'intérêt des travailleurs et la simple justice exigent qu'on mette un coup d'arrêt à cette situation, et que ces capitaux accaparés par une petite minorité de parasites soient réquisitionnés, réinjectés dans l'économie et utilisés au service exclusif de la collectivité.

Gilbert MAQUI

Les vrais créateurs de milliards de richesse… accaparés par une poignée de capitalistes.

LO

DORMEZ, RENTIERS ! L'ÉTAT VEILLE…

Dans l'audit des finances publiques remis à Jospin, il est précisé « *qu'on peut estimer à près de 90 % les charges inéluctables à législation constante* ». Qu'est-ce à dire ? Qu'il y aurait dans les dépenses de l'État, des dépenses auxquelles on ne pourrait pas toucher, qu'on ne pourrait pas réduire : par exemple le paiement des intérêts sur les sommes empruntées par l'État qui représente 235 milliards de francs, soit plus de 15 % du total du budget de 1997. A titre de comparaison, les interventions sociales comme le versement du RMI, des allocations aux adultes handicapés et d'autres encore ne représentent que 176,1 milliards de francs, c'est-à-dire un tout petit peu plus de 11 % du budget de 1997.

Mais pourquoi donc l'État ne pourrait-il pas se soustraire à ses obligations d'emprunteur ? Pourquoi ne pas s'en prendre à ceux qui font de l'argent en dormant ? Pourquoi devrait-on tolérer que 17,6 % des richesses créées le soient en intérêts et dividendes versés, d'une part aux actionnaires et, d'autre part, à ceux qui placent à bon compte leur argent, aux banques et aux organismes financiers ?

Pourquoi Jospin, qui prétend parfois faire des économies, n'impose-t-il pas des « sacrifices » à tous ces gens-là ?

D.N.

Israël

TERRORISME INDIVIDUEL ET TERRORISME D'ÉTAT

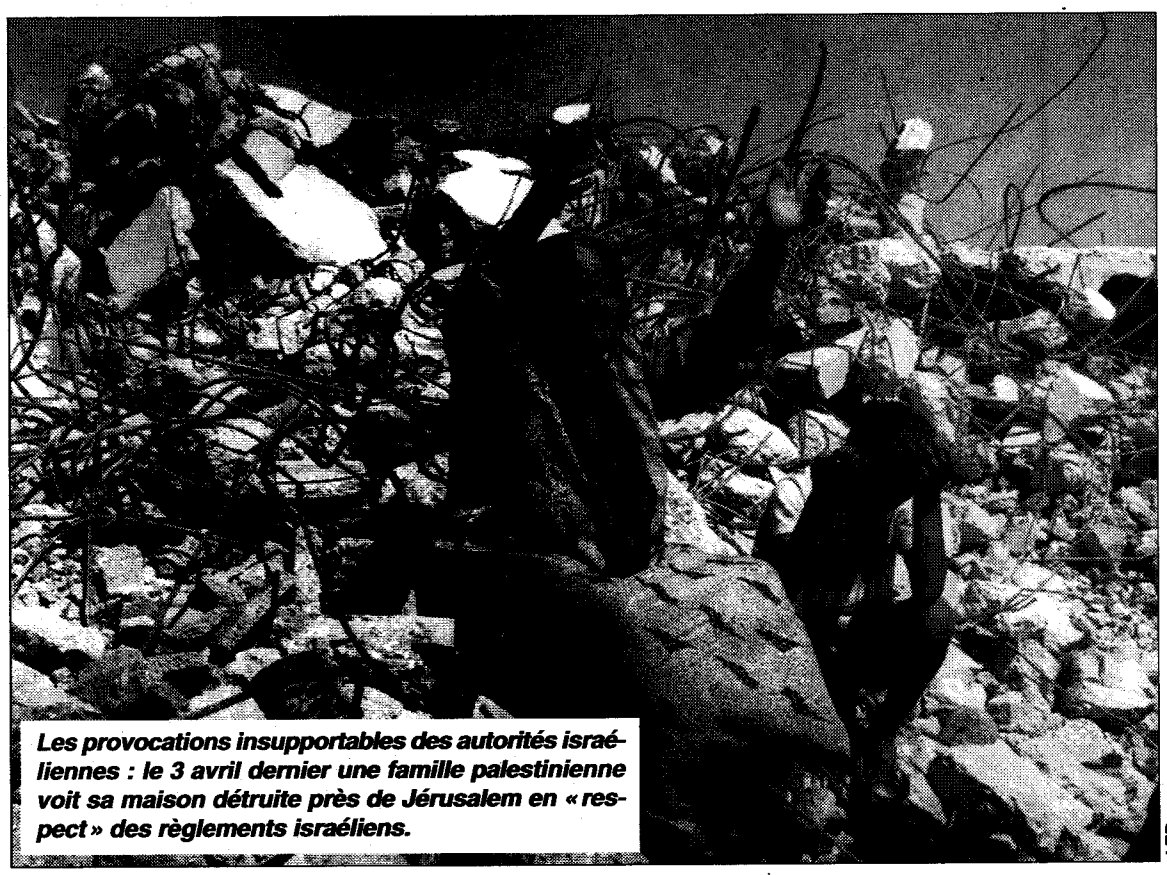

Les provocations insupportables des autorités israéliennes : le 3 avril dernier une famille palestinienne voit sa maison détruite près de Jérusalem en « respect » des règlements israéliens.

AFP

Après l'action du commando suicide de deux Palestiniens qui ont fait sauter les explosifs qu'ils portaient sur eux au milieu du marché de Jérusalem, provoquant la mort de quinze personnes et des dizaines de blessés, le gouvernement israélien a en réponse organisé une action terroriste de son cru, en allant faire bombarder, mitrailler et poser des explosifs au Sud-Liban. Le bilan de cette action serait d'au moins cinq morts et des dizaines de blessés. C'est la façon très particulière du gouvernement israélien de «*s'opposer à la barbarie*» et de «*combattre le terrorisme*». Mais qu'est-ce d'autre que du terrorisme d'État que d'envoyer l'armée répandre la mort et la terreur parmi les populations ?

La situation qui pousse au désespoir la population palestinienne est le résultat direct de l'attitude provocatrice du gouvernement israélien depuis des mois. Netanyahou, le chef du gouvernement, tout en ne remettant pas formellement en cause une partie des concessions faites avant lui à l'OLP, lui attribuant la gestion d'une petite portion des Territoires occupés par Israël depuis 1967, a quasiment gelé la suite de la mise en place des dispositions de cet accord et a multiplié les gestes de provocations aussi bien à l'égard de la population palestinienne que de l'OLP et d'Arafat.

Si le gouvernement travailliste précédent s'était décidé à discuter avec Arafat et à conclure des accords sous les auspices des USA, c'était parce que la rébellion ouverte de la population palestinienne dans les Territoires occupés, malgré les morts et les emprisonnements massifs, ne cessait de harceler l'armée israélienne dans la rue. En contrepartie de cet accord, Arafat prenait la responsabilité de contenir la colère de la population palestinienne. Arafat, n'a cessé de répéter qu'il ne fallait rien faire qui puisse compromette la mise en place de l'embryon de pouvoir palestinien, de sa police et de son administration. Il avait ainsi réussi tant bien que mal à mettre un coup d'arrêt à la révolte spontanée qui avait embrasé une nouvelle fois les Territoires occupés à la suite d'une provocation du gouvernement israélien sur Jérusalem (où, au nom de fouilles archéologiques, le gouvernement entendait démolir une partie d'un des principaux sites religieux de l'Islam), et alors qu'à la suite de ce véritable soulèvement, malgré la mitraille et des dizaines de morts la population se dressait dans la rue contre l'armée d'occupation. Cette attitude de pompier permanent face aux masses palestiniennes en révolte, qui est la suite logique du choix fait par la direction de l'OLP dans les accords d'Oslo, amène Arafat à se priver de la seule arme efficace pour imposer des reculs aux dirigeants israéliens, et l'amène de plus en plus, de fait, à être l'interprète des demandes des gouvernants israéliens face à son propre peuple.

Ce ne sont ni les commandos, ni les bombes, ni les attentats individuels qui peuvent faire reculer le gouvernement israélien. C'est la peur que la population palestinienne ne se révolte de nouveau. Et ceux qui commanditent les attentats palestiniens le savent parfaitement. En réalité, ils ont le même mépris pour la population palestinienne que pour la population israélienne. Ils ne visent pas la libération de leur peuple mais les moyens demain d'imposer leur dictature sur le peuple palestinien. Le fait qu'ils utilisent le désespoir et la révolte de jeunes palestiniens n'en rend pas leur projet moins odieux. Cela souligne simplement l'impasse totale dans laquelle les leaders palestiniens ont abouti.

Quelle autorité auprès des Palestiniens et en particulier des jeunes peut bien avoir cette fameuse « Autorité palestinienne » qui en dehors de son rôle de force temporisatrice auprès des masses palestiniennes, s'est copieusement servi, à titre personnel, en puisant dans les aides internationales ? A tel point que la majorité de l'exécutif d'Arafat, trop compromis, vient de donner sa démission ? Et c'est pour cela qu'on demanderait à la population palestinienne de patienter et de laisser Arafat et les siens en faire à leur guise.

Il faut espérer que, sur la voie de sa libération véritable, le peuple palestinien – dont l'esprit de révolte n'a jamais pu être dompté – saura trouver la force et la conscience sociale et politique qui lui permettront de sortir de l'impasse. Et qu'il pourra entraîner le peuple israélien à se détacher de ses dirigeants, qui l'enferment dans un piège sanglant.

Paul SOREL

LIBÉREZ LES MILITANTS INDÉPENDANTISTES GUYANAIS !

De nouveaux incidents se sont produits en Guyane, dans la nuit du mardi au mercredi 6 août, à la suite de l'annonce du maintien en détention de Jean-Victor Castor, militant indépendantiste, membre du MDES (Mouvement de Décolonisation et d'Émancipation Sociale). Ce militant est détenu depuis le 21 juillet dernier, à la suite des manifestations qui s'étaient produites en avril dernier. Mais Jean-Victor Castor n'est pas le seul a avoir été emprisonné suite à ces émeutes d'avril. Et nombre d'entre eux sont encore sous les verrous.

Cette fois encore, ce prétendu département français situé à des milliers de kilomètres de l'Europe, qui subit largement les séquelles du colonialisme français, caractérisé par le sous-développement, la misère (il y a 27 % de chômeurs recensés dans le pays, 3500 enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas faute de place dans les écoles) est en état de siège. Comme à chaque fois à Cayenne, les manifestants ont été violemment frappés par la police. Des blindés de la gendarmerie ont pris position aux principaux carrefours de Cayenne, la capitale.

Le gouvernement socialiste n'a rien fait ni même rien dit en ce qui concerne le sort de la Guyane et des Guyanais.

Il faut réclamer la libération de tous les militants incarcérés en Guyane, et faire droit aux revendications de la population guyanaise.

ATHÈNES EST POLLUÉE ... PAR LE ROI DOLLAR

Les championnats du monde d'athlétisme à Athènes sont l'occasion d'un super-show mondial, avec 2 000 athlètes de 200 pays.

Théoriquement, l'athlétisme était resté à l'abri du règne de l'argent et du professionnalisme. C'était largement une fiction et voilà une dernière hypocrisie levée : pour la première fois, les champions vont être rétribués (320 000 F environ pour un médaillé d'or, par exemple, plus une prime s'ils battent un record du monde).

Et encore, eux ils s'échinent et font des exploits. Mais les gros requins qui empochent, ce sont les capitalistes-sponsors qui étalent leur pub sur des panneaux autour des pistes, à destination de plus de 3 milliards de téléspectateurs potentiels.

Inde ÉMEUTES SUR FON

Bombay, la capitale économique de l'Inde, a été à la mi-juillet le théâtre de trois jours d'émeutes violemment réprimées par la police, faisant 13 morts et 34 blessés. Depuis, d'autres villes indiennes ont été à leur tour touchées par des manifestations d'intouchables, cette caste qui existe encore aujourd'hui en Inde et correspond à une partie de la population la plus pauvre.

Au moment où, pour la première fois dans l'histoire de l'Inde, est élu à la présidence de la République un « intouchable », Kocheril Raman Narayanan, ces événements sont significatifs de la situation actuelle de l'Inde.

Car si une petite partie des intouchables a pu, grâce à la politique de quotas qui lui a été accordé dans l'administration, échapper à la condition de sous-hommes qui était la sienne jusqu'alors, cela n'a pas libéré les basses castes, et au-delà même des clivages de castes, une énorme partie de la population, de la misère sans nom qui pèse sur elle.

Il est de bon ton, pour nombre d'hommes politiques ou de médias, de décrier le communisme, d'évoquer son échec en prenant l'exemple sur l'ex-URSS. Mais l'Inde est la vitrine, hideuse mais révélatrice, de ce que le capitalisme réserve à la plus grande partie de la planète.

Car pendant les sept, voire huit dernières décennies où l'URSS a échappé à l'impérialisme, l'Inde était d'abord sous la férule britannique, puis depuis 1947 indépendante, et depuis quelques années, ouvertement partisane d'une intégration encore plus grande au marché mondial, sans que la misère y disparaisse. Bien au contraire.

Ce n'est pas un révolutionnaire, mais un chercheur du CNRS, spécialiste de l'Inde et qui pense que cette dernière est en développement, qui décrit la situation qui y règne, interviewé par *Le Monde* du 17 juin : « *15 % de la population, c'est-à-dire environ 150 millions de personnes, ont sombré comme jamais auparavant depuis la fin de la colonisation* » (...) « *Souvent on ferme de grandes usines vétustes, laissées exprès à l'abandon, pour rouvrir des dizaines de petits ateliers affranchis des lois sociales. Résultat : les entreprises deviennent plus compétitives, mais les ouvriers qui travaillaient huit heures par jour, en travaillent douze pour des salaires inférieurs* » (...) Et de rappeler qu'« *un leader syndical* (du textile NDLR) *Datta Samant, vient d'être assassiné, comme Shankar Guha Nyogi, le porte-parole des métallurgistes et des mineurs du Madhya Pradesh, abattu en 1991 par des agents d'une entreprise* », et que « *les mouvements extrémistes, à base ethnique ou religieuse, prospèrent sur un terreau formé de dizaines de millions de jeunes sans travail* »...

Dans un autre registre, voilà un autre avis, tout aussi accablant, celui du Comité des Droits de l'Homme de l'ONU, qui dans un rapport datant du 17 juin constate « *la violence inouïe* » qui règne dans les régions frontalières, où pour réprimer les groupes sécessionnistes, se multiplient les arrestations arbitraires, les viols, les tortures, les disparitions et les exécutions ; le même comité dénonce l'analphabétisme, qui toucherait jusqu'à 100 millions d'enfants, la pratique des mariages forcés d'enfants (700 par jour au mois de mars dernier), le meurtre, encore pratiqué, des jeunes mariées qui n'ont pas acquitté la totalité de leur dot

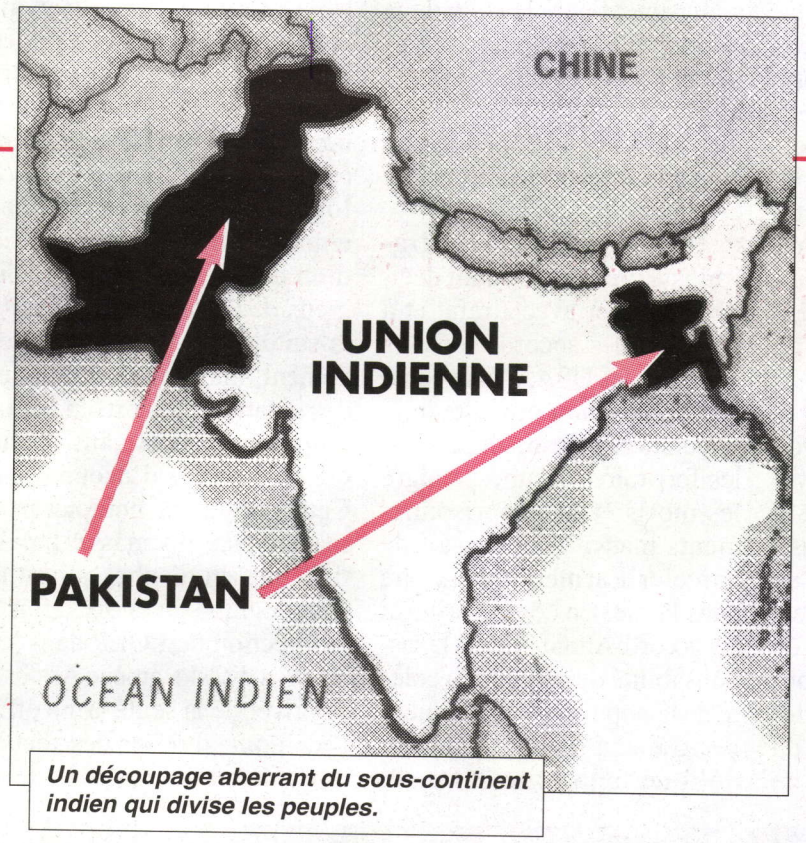

Un découpage aberrant du sous-continent indien qui divise les peuples.

Il y a 50 ans :

Le 15 août 1947, après près de deux siècles de colonisation anglaise, le sous-continent indien accédait à l'indépendance. Mais, dans quelles conditions ! Les dirigeants de la bourgeoisie anglaise, qui avaient fini par s'y résoudre, avaient bien calculé pour que la poudrière qu'ils avaient créée pour maintenir leur domination se fasse avec le minimum de désagréments pour l'impérialisme britannique. Mais ce fut un véritable bain de sang, qui présida à la partition du territoire, subi par la population, avec d'un côté le Pakistan et de l'autre l'Union indienne.

L'Inde sous la coupe de l'East India Company...

Dès le XVIIe siècle, des compagnies européennes de marchands, telle l'East India Company anglaise, avaient commencé à organiser leur commerce sur la côte de la péninsule indienne, y achetant essentiellement la production textile locale pour la revendre avantageusement en Europe.

Une série de guerres de conquêtes opposa pendant longtemps la compagnie anglaise en particulier à sa rivale française, mais, au milieu du XIXe siècle, elle s'était approprié un empire en Inde, dont une moitié était sous sa domination directe, l'autre moitié constituant des « États princiers » (plus de 500 !) complètement dépendants. Les bases traditionnelles de l'agriculture furent détruites et la production textile ruinée quand, après avoir protégé son industrie textile des importations indiennes, la bourgeoisie anglaise inonda l'Inde de ses produits manufacturés. Elle fit de l'Inde une grande exportatrice de matières premières, soie et coton bruts pour son industrie textile, mais surtout thé, indigo, sans oublier l'opium qu'elle introduisit de force sur le marché chinois.

...et colonie de la couronne britannique

Le règne de la Compagnie des Indes orientales devint celui de la Couronne en 1858, après la révolte des Cipayes – soldats indigènes sélectionnés par la puissance coloniale. La révolte avait éclaté en 1857 dans l'armée du Bengale et gagné tout le bassin du Gange et l'Inde centrale. Il avait fallu une année et demie et le renfort de troupes anglaises pour en venir à bout.

Continuant à s'appuyer sur l'aristocratie foncière et plus particulièrement les princes, ces « maharadjas » de fiefs féodaux, la couronne britannique réorganisa l'appareil colonial en plaçant son « vice-roi » à l'exécutif et en renforçant l'administration locale par l'Indian Civil Service. L'armée, bien sûr, fut réorganisée. Le corps des officiers restait toujours strictement britannique mais on prit soin, pour les unités indiennes, de jouer sur les différences ethniques ou religieuses qui existaient dans la société indienne, en les exacerbant.

Réprimer et diviser pour régner

La Grande-Bretagne avait toujours joué de la rivalité entre Hindous et Musulmans, dressant leurs couches privilégiées les unes contre les autres, favorisant les unes ou les autres en fonction des circonstances et des nécessités.

Le Parti du Congrès National Indien fut créé à l'initiative anglaise, en 1885. Lié aux castes supérieures hindoues et à l'intelligentsia, il ne représenta longtemps que l'« élite » occidentalisée. Il avait été conçu comme « soupape de sécurité » pour parer à toute vague de mécontentement populaire. Avec la montée du nationalisme, il n'en risquait pas moins de devenir un pôle à la contestation antibritannique.

Les Britanniques favorisèrent donc, en 1906, la création de la Ligue Musulmane Panindienne, rassemblant propriétaires fonciers et industriels musulmans concurrents de leurs homologues hindous, pour faire contrepoids au Congrès.

Le mouvement pour l'indépendance

Les années qui suivirent la Première Guerre mondiale (un million de soldats indiens avaient été embarqués dans le carnage) virent une forte montée des mouvements sociaux et anticoloniaux.

En 1919, prenant place dans la vague de protestation qui, un peu partout dans le monde, se développa au lendemain de cette première boucherie mondiale, des manifestations violemment réprimées réunirent Musulmans, Hindous et Sikhs contre des mesures restreignant les libertés politiques. Des grèves immenses éclatèrent dans les grandes villes. Cette vague se prolongea de 1920 à 1922. Les dirigeants du Congrès, tel Gandhi – un avocat qui avait organisé en Afrique du Sud la communauté indienne dans la contestation non violente de l'Apartheid – désiraient desserrer l'étau du colonialisme, voire l'indépendance, mais sans que soit mis à mal l'ordre social des possédants. Gandhi refusa toujours de soutenir les révoltes paysannes contre les propriétaires fonciers. Veillant à ne pas être débordés par un mouvement de masse, non seulement ils mirent l'accent sur le boycott des écoles officielles, de la justice, puis des produits « made in England », mais soulignèrent les valeurs, l'identité hindoues. Le principe de la non-violence amena

CRÉATIO

ARC

Depuis 50 ans, les classes dirig du Pakistan et de l'Inde attisent

D DE MISÈRE

(encore 4000 jeunes femmes périssent ainsi chaque année – le meurtre maquillé en accident)…

Voilà ce que le capitalisme a fait de l'Inde : sur fond de misère les tensions ethniques, religieuses, locales, 37 % des 950 millions d'Indiens sont en dessous du seuil de pauvreté, c'est-à-dire 350 millions de personnes, 100 millions de plus qu'il y a 50 ans lors de l'indépendance. Et si l'on ajoute à ceux de l'Inde les centaines de millions de pauvres des autres pays d'Afrique, on constate la faillite, à l'échelle de la planète, du capitalisme qui ne se survit qu'en piétinant et en écrasant neuf êtres humains sur dix !

Nelly MEYER

La pauvreté extrême qui fait la richesse des possédants locaux et de l'impérialisme.

G. Mérillon/Gamma

N DE L'UNION INDIENNE ET DU PAKISTAN

antes

ARC

… le nationalisme, le militarisme et les rivalités religieuses pour maintenir leur pouvoir sur les masses pauvres de ce sous-continent.

Gandhi, par exemple, à arrêter brusquement la campagne de non-coopération après que des paysans en colère eurent tué des policiers…

Cela n'empêcha pas le pouvoir colonial de travailler de plus belle à creuser entre les deux communautés un fossé auquel la politique des nationalistes hindous et musulmans, en concurrence entre eux pour les postes privilégiés, ne pouvait pas s'opposer. Des heurts intercommunautaires commencèrent à éclater dans certaines localités. Et si, à la fin des années 1920, une vague de grèves sans précédent éclata dans le pays, la « *campagne de désobéissance civile* » qui suivit fut marquée par l'absence de la participation musulmane. Après une répression brutale, la Grande-Bretagne accorda plus de pouvoirs aux gouvernements provinciaux, ce qui permit aux représentants du Congrès de se retrouver en 1937 à la tête de nombreuses provinces où, aussitôt confrontés à une vague de grèves, ils travaillèrent à les contrer, de même qu'ils veillaient à ne pas s'aliéner les grands propriétaires fonciers dans les campagnes…

La tension entre le gouvernement colonial et le Congrès reprit avec la guerre : le Congrès subordonnait son soutien au camp britannique à une avancée vers l'indépendance, et reçut une fin de non-recevoir. Le 8 août 1942, Gandhi et le Congrès lançaient le « Quit India » qui demandait aux Britanniques de remettre immédiatement le pouvoir aux Indiens. Aussitôt, la quasi-totalité de ses dirigeants se retrouvèrent sous les verrous, ce qui déclencha un soulèvement antibritannique dans tout le pays. La police fut vite débordée et les Britanniques firent appel aux effectifs de l'armée anglaise, nombreux alors, mais à qui il fallut pourtant plusieurs mois pour venir à bout de ce que le vice-roi reconnut comme étant le défi le plus grave depuis 1857.

La Grande-Bretagne quitte l'Inde laissant derrière elle la bombe à retardement de rivalités religieuses

La fin de la guerre amena une explosion anticoloniale et sociale dans toute l'Inde. Des grèves éclatèrent, la marine se mutina et le renfort de troupes anglaises était impossible. C'est dans ces conditions que s'amorcèrent les discussions en vue de l'indépendance, prévue pour 1948, au plus tôt. Chaque parti, chaque courant nationaliste, s'affaira alors à se positionner en vue du règlement final et pour cela à attiser les haines religieuses, exutoire pour dévoyer le potentiel de révolte sociale.

Au Bengale, province qui, avec celle du Punjab, concentrait la majorité des Musulmans mais où l'influence de la Ligue était quelques années auparavant encore faible, se déclencha, à Calcutta, une gigantesque tuerie entre Hindous et Musulmans, contre laquelle les Britanniques se gardèrent d'intervenir. Les émeutes « religieuses » se multiplièrent et lorsque le représentant britannique Mountbatten arriva en Inde au printemps 1947 pour présider à son avenir, le Punjab s'enfonçait dans un chaos sanglant.

Le gouvernement anglais avança à août 1947 la date du règlement politique. L'accord Mountbatten de 1947 coupa l'Inde coloniale en deux, d'un côté un État hindou, l'Inde actuelle, et de l'autre un État musulman, le Pakistan. Les dirigeants de l'impérialisme anglais s'assuraient ainsi que l'antagonisme entre les deux pays leur permettrait de mieux garantir leur domination dans la région. D'autant plus que les frontières qu'ils avaient tracées étaient artificielles, coupant notamment en deux des régions linguistiques relativement homogènes comme le Bengale et le Punjab, sans parler du Pakistan constitué de deux territoires distants l'un de l'autre de plus de 1500 km !

La partition donna lieu à un bain de sang : des millions de personnes, de part et d'autre, durent abandonner leurs foyers et les heurts qui accompagnèrent ces déplacements massifs et brutaux, firent des centaines de milliers de morts. L'arbitraire des frontières, tranchant au cœur de populations, devait amener une série de guerres frontalières au lendemain de l'indépendance. Il était porteur de bien d'autres explosions violentes qui secouent encore la région.

Hélène GRILLET

Hôpital de Pithiviers, réforme hospitalière : DES ÉCONOMIES AUX DÉPENS DE LA SANTÉ

Une jeune femme de Pithiviers, à la suite d'un hématome retroplacentaire, a perdu l'enfant qu'elle devait mettre au monde, durant un transfert entre Pithiviers et l'hôpital d'Orléans. L'heure et demie qui s'est écoulée entre l'appel aux services d'urgence des pompiers et du SAMU et son admission au CHR d'Orléans a été peut-être trop longue. Et c'est bien souvent que la vie dépend de l'urgence avec laquelle certains soins sont prodigués.

Ce drame n'est pas à mettre au seul compte de la fatalité. Car si la jeune femme a dû aller jusqu'à Orléans c'est parce que depuis le 4 juillet l'activité de la maternité et du bloc opératoire de l'hôpital de Pithiviers est suspendue. Cette décision a été prise à la suite d'un autre accident survenu à cette maternité lors d'une banale opération de ligature des trompes ; un accident mettant en cause le fonctionnement des services d'anesthésie de l'hôpital. La solution que les responsables de la santé de la région ont donnée a été d'ordonner la fermeture de la maternité et du bloc opératoire de Pithiviers sans même prendre la précaution de s'assurer des délais dans lesquels les transferts d'urgence pourraient être faits.

Cette suppression de services de l'hôpital de Pithiviers a donc été présentée comme une mesure visant à assurer la qualité des soins. Le directeur de l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation) de la région Centre qui a tout pouvoir pour décider des fermetures d'établissements et des attributions des crédits publics aux établissements publics comme aux établissements privés, a expliqué : « *La fermeture de l'hôpital a été décidée pour des raisons impérieuses, notamment l'absence d'une équipe minimale de médecins anesthésistes. Nous avons probablement évité d'autres accidents (un accident mortel d'anesthésie s'était produit le 27 juin) en prenant cette décision.* »

En même temps que ce responsable régional de la Santé se donne un satisfecit cynique, il invoque le fait qu'il est difficile de recruter dans des établissements du service public de moyenne importance des anesthésistes qualifiés. Peut-être est-ce difficile, entre autres parce que les rémunérations dans le service public sont largement inférieures à celles du secteur privé. Mais ce type de difficultés n'explique pas tout. Il n'est pas vrai que le seul choix soit ou bien celui de mettre au service de la population des services de proximité de mauvaise qualité ou celui de prendre des risques mortels de déplacements trop longs tels que les soins urgents de qualité ne puissent être donnés en temps et en heure.

Mais pour trouver des solutions il faudrait adopter une tout autre logique que celle qui inspire depuis des années les responsables de la politique de santé et qui explique la plupart des décisions prises aussi bien au niveau national qu'au niveau régional. Et dans ce sens d'ailleurs la récente réforme hospitalière concoctée par Juppé n'était que la prolongation d'une politique d'économies sur les dépenses publiques de Santé qui avait prévalu sous les gouvernements de gauche comme de droite.

Les ARH (Agence régionale de l'hospitalisation) qui ont été créées dans le cadre du plan défini par Juppé – il y en a 24 en France – sont, rappelons-le, des organismes composés de représentants de l'État et de l'Assurance maladie. Elles décident des budgets alloués par l'Assurance maladie aux établissements hospitaliers aussi bien publics que privés. La mission qui leur a été confiée consiste à restructurer l'ensemble du service hospitalier en fonction d'un but avoué, celui de réduire le coût des hôpitaux publics en réalisant en particulier des réductions d'effectifs. Regroupement des structures existantes, fermeture d'établissements, suppression de services (notamment de certains services d'urgence ou de maternités), coopération entre établissements publics avec des établissements privés qui reçoivent du même coup davantage de crédits publics : tel est le type de mesures que les responsables régionaux peuvent décider de prendre. Et comment ne pas voir que cette réforme s'accompagnera d'une dégradation des soins pour les usagers du service public quand on sait qu'elle prévoit la suppression de 60 000 lits sur tout le territoire, dont 1300 dans la région Centre (la région dont dépend Pithiviers) sur 10 000 lits existants, une des régions pourtant les moins équipées en hôpitaux publics. Et bien sûr, urgence des économies exige, on prend les mesures sans même qu'aient été réglés les problèmes des transports rapides des malades.

Kouchner, l'actuel ministre de la Santé qui, selon la presse, intervient pour la première fois publiquement depuis sa nomination s'est montré solidaire de la politique de ses prédécesseurs. Il a soutenu la décision du directeur de l'ARH, affirmant bien dans la ligne de Juppé : « *Mon travail, ainsi que celui de l'Agence Régionale Sanitaire, consiste à prendre ses responsabilités. Quand il n'y a pas assez de qualité, il faut fermer* ». Comme s'il s'agissait d'une question de qualité, et pas une question de gros sous. Car on pourrait assurer la qualité des soins, y compris en urgence, à condition d'y consacrer l'argent nécessaire ! Le docteur Kouchner devrait savoir cela !

Éric MORIN

Le pape à Paris : GRAND SPECTACLE SUBVENTIONNÉ PAR L'ARGENT PUBLIC

Le pape et l'Église catholique organisent, courant août, un rassemblement à Paris destiné à la jeunesse. Mais l'événement que Lustiger, archevêque de Paris, annonce comme un « *grand moment de bonheur* », sera aussi un grand moment de foire commerciale. Les jeunes participants sont invités à acquérir effigies, médailles et disques célébrant le pape à des prix vraiment charitables !

La crainte des organisateurs, c'est de ne pas trouver les dizaines de milliers de jeunes pèlerins-consommateurs pour vendre leurs colifichets agrémentés d'eau bénite, les aumôneries faisant moins recette que les discothèques.

On a donc embauché, pour la circonstance, un ex-général français qui a obtenu la mise à disposition par l'État à l'Église, de casernes et d'établissements scolaires. Ils serviront au logement des participants étrangers qu'on espère nombreux – car, côté français, ça ne se bouscule pas. La Mairie de Paris met également gratuitement à disposition du pape de nombreux lieux de spectacle comme le palais de Bercy ou l'hippodrome de Longchamp. Un cadeau estimé à plusieurs dizaines de millions de francs.

Créer des emplois publics utiles, loger les sans-abri, désolé, ça, l'État et le gouvernement ne peuvent pas. Mais pour trouver des moyens pour aider les curés à faire leur petit commerce de pacotilles verbales et matérielles, ils se débrouillent.

???

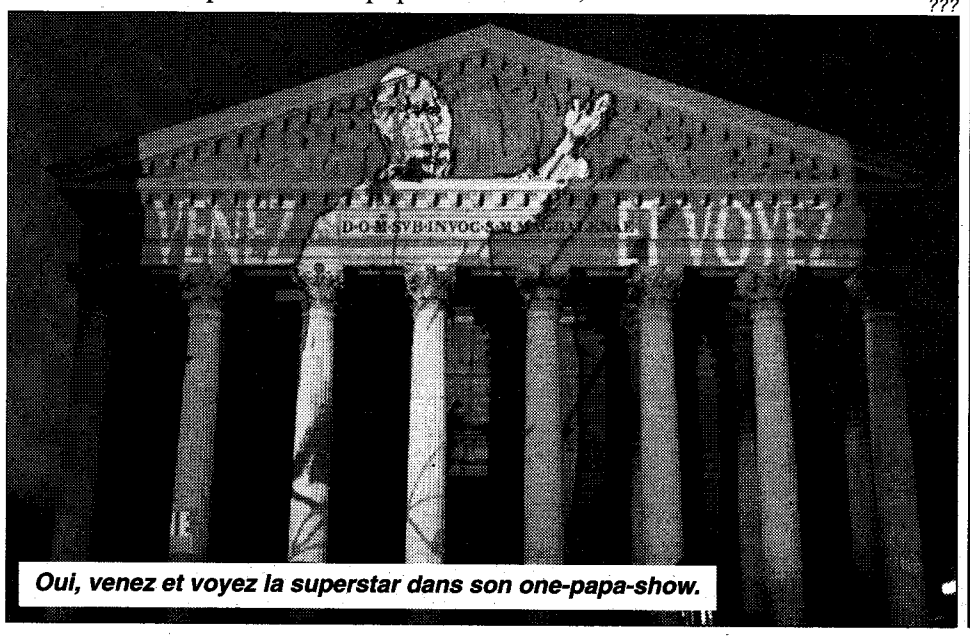

Oui, venez et voyez la superstar dans son one-papa-show.

FAUSSAIRES ? FAUX-CULS... BÉNITS ?

Sur le marché de la religion, la concurrence fait rage : un tribunal de Lyon a laissé entendre, dans un arrêt à l'un de ses jugements, que la scientologie pouvait être considérée comme une religion. Ce serait, paraît-il, une grande victoire pour celle-ci car elle pourrait dès lors bénéficier d'avantages fiscaux variés.

Emoi chez les dépositaires officiels de la marque, curés en tête : ils hurlent depuis à la concurrence déloyale. Les scientologues ne seraient qu'une secte, une bande de margoulins attirés par l'argent de quelques gogos, alors qu'eux s'intéresseraient au salut de notre âme. Un brevet déposé il y a 2 000 ans par Jésus en personne, confirmé par les guerres de religion, l'Inquisition et on en passe, bref l'ensemble de leurs états de service ne vaudrait pas mieux que la « nouveauté » américaine qu'est la scientologie !

Chevènement, ministre de l'Intérieur et, à ce titre, chargé des cultes, a rassuré tout ce saint monde. Les Églises « traditionnelles » resteront les détenteurs exclusifs du label religion et des avantages qui y sont liés. Pour nous débiter leur baratin et truster nos oboles, il n'y a pas à dire, leur expérience semble imbattable !

Emplois pour les jeunes : UN PLAN EN TROMPE-L'ŒIL

Créer 700 000 emplois pour les jeunes : tel était, durant la campagne électorale, l'engagement pris par Jospin concernant la lutte contre le chômage. L'engagement avait été pris sur deux ans, puis après l'élection cette échéance fut oubliée pour ne parler que de cinq ans, la durée de la législature. Trois mois plus tard, ces emplois restent à l'état de promesse, et des ministres comme celui de l'Économie expliquent qu'il ne faudra pas espérer voir le chômage diminuer avant 1998.

Pour moitié, ces emplois promis devraient être créés dans le secteur privé, mais il faudra attendre – et oui attendre – les résultats de la Conférence prévue en septembre sur l'emploi, le salaire et le temps de travail qui réunira des représentants du gouvernement, des organisations syndicales et du patronat. Mais nul besoin d'être devin pour en connaître l'issue. On ne voit pas par quel miracle les discours conjoints des représentants du gouvernement et ceux des syndicats réussiraient à convaincre les patrons de faire ce qu'il n'ont pas fait hier, et qu'ils ne font toujours pas aujourd'hui ? La façon dont le gouvernement laisse faire les licenciements augure mal de sa capacité à obtenir des entreprises qu'elles embauchent demain. Sauf si les travailleurs les y poussent. Le gouvernement joue la montre, tandis que les chômeurs doivent se nourrir de promesses.

Quant à l'autre moitié des emplois promis, leur création semble – sur le papier – plus facile : prévus dans les secteurs publics et para-publics, ces emplois dépendent directement de l'action du gouvernement. Mais c'est seulement le 20 octobre qu'un projet de loi à leur sujet devrait être voté. Martine Aubry a annoncé que 50 000 verraient le jour d'ici la fin de l'année et 100 000 autres au cours de l'année prochaine. « *L'objectif est plus qualitatif que quantitatif* » a-t-elle déclaré, affirmant qu'il ne s'agira « *pas de petits boulots mais de vrais emplois* ». Voire ! Pour l'instant il n'est question que de renforcer la sécurité des banlieues (agents d'ambiance ou de sécurité dans les moyens de transports, gardiens d'immeubles) et d'emplois créés par l'Éducation nationale, la SNCF, La Poste, le ministère de l'Intérieur, les collectivités territoriales, les associations, les offices d'HLM... Tout indique qu'en dehors peut-être de quelques secteurs marginaux, il ne s'agira même pas d'emplois nouveaux, mais du simple remplacement de départs en retraite par des jeunes en contrats à durée déterminée d'un an renouvelables quatre fois. L'État devrait participer au financement de ces embauches jusqu'à hauteur de 80 % du SMIC, à charge pour chaque employeur de compléter la mise, de façon à atteindre le SMIC... mais pas nécessairement le salaire des travailleurs qu'ils remplacent. Rien ne garantit non plus que les effectifs des services publics, en y incluant les « emplois jeunes » augmenteront, ou même seront simplement maintenus.

A la SNCF, les 1 000 embauches en « emplois jeunes » annoncées auxquelles s'ajoutent 1 000 embauches avec des statuts de cheminots laisseront un déficit pour cette année de 198 emplois à la SNCF et sont loin de compenser les besoins du service public en ce domaine. A La Poste où il est prévu 5 000 « emplois jeunes » sur deux ans (voir encadré), au moins 2 500 emplois doivent disparaître.

Mais de toute façon la ministre du Travail, qui n'en est pas à une contradiction près, réclame une rallonge budgétaire pour financer cette opération, preuve qu'elle ne l'est pas.

L'embauche directe par l'État de travailleurs jeunes ou moins jeunes, dans tous les services publics utiles à la population, reste une nécessité à ne pas confondre avec le simulacre auquel se livre le gouvernement.

Jean SANDAY

À La Poste, la baisse des effectifs va continuer

Christian Pierret, secrétaire d'État à l'Industrie, a annoncé que La Poste allait embaucher 5 000 jeunes : 2 500 cette année et autant au premier semestre 1998, tous en contrats à durée déterminée renouvelables pendant cinq ans. A ce recrutement s'ajoute celui, déjà prévu, de 3 000 contractuels, et le recours à quelque 1500 personnes reçues à un concours de La Poste en... février 1996, qui n'ont pas été engagées jusqu'à présent (ou du moins celles qui répondront présent près de deux années après avoir passé ce concours !).

Pour 1997 et 1998, 9 500 embauches au maximum seront donc effectuées. Et comme chaque année il faut compter environ 6 000 départs de La Poste (retraites, démissions, décès), soit 12 000 en deux ans, le bilan est donc pour l'instant globalement négatif : 2 500 emplois en moins de début 1997 à fin 1998. En outre, sur les 9 000 recrutements prévus sur deux ans, seulement 1 500 pourront bénéficier de la garantie d'emploi de la Fonction publique. Les jeunes recrutés avec des contrats de cinq ans auront seulement « *vocation à être intégrés aux effectifs de l'exploitant public* », une formulation bien alambiquée !

Le secrétaire d'État à l'Industrie prétend avoir plein d'idées concernant l'avenir de La Poste. Mais, à ce qu'on peut juger par les premières déclarations, sa politique ne rompt pas avec celle qui a accru la précarité et supprimé plus de 20 000 emplois de postiers sur 330 000 en cinq ans, aggravant les conditions de travail des postiers tout en rognant au fil des ans sur le service rendu au public.

Malgré les effets d'annonce, les emplois vont continuer à baisser à La Poste, comme dans les services publics.

LA MISÈRE, UN « MARCHÉ » EN EXPANSION

Libération relatait le développement de nouvelles entreprises sur le marché de la friperie en France. Ces entreprises récupèrent des vieux habits pour les revendre. Et comme il y a une tradition de collecte de ces vêtements usagés par le biais des associations caritatives, certaines de ces sociétés se sont fait parrainer par elles : elles utilisent leurs sigles pour collecter les habits.

Les habits les moins usés sont vendus en France, les autres en Afrique ou en Amérique latine. L'ouverture des pays de l'ex-bloc soviétique, gros consommateur de vêtements de seconde main, ferait monter le cours de la fripe. D'où l'augmentation de la concurrence sur ce marché.

Les entreprises du textile exploitent la main-d'œuvre dans les pays du Tiers Monde. D'autres sociétés revendent à la population de ces pays des habits (qu'elle a peut-être produits) usés.

Dans cette société tout peut représenter un marché, même la misère qu'elle engendre.

LES SEULS ÉTRANGERS, CE SONT LES PATRONS

Selon le ministre du Travail, le nombre de travailleurs étrangers a baissé de 100 000 entre 1992 et 1995 dans les entreprises de plus de dix salariés du secteur privé (à l'exclusion de l'agriculture, des administrations publiques, des services domestiques et entreprises de travail temporaire).

Cette réduction du nombre de salariés étrangers s'explique, en faible partie, par l'acquisition de la nationalité française. Mais surtout par les licenciements. Ainsi, les salariés étrangers représentaient 6,6 % de l'ensemble des salariés en 1995 contre 7,7 % en 1992 indique l'étude qui ajoute « *c'est la proportion la plus faible observée depuis 1971, date de la première enquête* ». Ce qui apporte la confirmation, si besoin était, que ceux qui expliquent démagogiquement que les travailleurs étrangers « prendraient la place des Français » mentent effrontément. Le responsable du chômage est le patronat qui jette à la rue les travailleurs sans distinction d'origine.

Les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, sont logés à la même enseigne, tous victimes de la rapacité des patrons prêts à faire perdre leur gagne-pain à n'importe quel salarié pour que leurs profits prospèrent.

A. R.

PSA Peugeot-Citroën

PLUS DE PROFITS AVEC MOINS D'OUVRIERS

« *La Bourse salue le chiffre d'affaires semestriel de PSA* » titrait le 1er août le quotidien *Les Echos*. Et il y a de quoi en effet puisque, jeudi 31 juillet, le cours de l'action PSA a progressé en une journée de 4,1 % et a atteint son niveau le plus élevé de l'année. Calvet, qui prend sa retraite en septembre, aura certainement les félicitations des actionnaires du groupe, de la famille Peugeot et de tous les flambeurs de la Bourse.

Mais si tout augmente du côté du capital, les ventes mondiales (+ 7 %), le chiffre d'affaires (+ 6,3 %) et le cours de l'action en Bourse passé sur les six derniers mois de 580 à 716 F, c'est bien sûr au détriment des conditions de travail éprouvantes que subissent les travailleurs de PSA et des effectifs en baisse importante et régulière dans tout le groupe.

En dix ans, sur l'ensemble des établissements Peugeot, les effectifs ont été réduits de 17 000 travailleurs, soit 25 % de moins. En 1996, 1 760 emplois ont été supprimés. En 1997, 2 816 suppressions d'emplois supplémentaires ont été annoncées dans le cadre de ce que les patrons appellent un « plan social ».

La direction ose appeler cela ainsi, parce qu'il n'y aurait, paraît-il, pas de licenciements, seulement des départs volontaires. Volontaires, les travailleurs qui partent en préretraite FNE le sont certainement et on comprend pourquoi ils ont envie de quitter l'usine. Mais il n'en est pas de même pour ce que le patron appelle départ par « reclassement externe », car qui peut dire ce qu'il adviendra de l'ouvrier « reclassé » hors du groupe après quelques mois. Pour le patron, il est vrai, l'important est qu'il soit dehors.

Quant à ceux qui restent, l'objectif fixé par Calvet est clair, produire plus à moins nombreux, ce qu'il a d'ailleurs précisé lors d'une conférence de presse : il faut « *maîtriser les coûts* », réduire le prix de revient de 25 % et pour cela « *ajuster les effectifs* », à la baisse évidemment. Et, si l'on en croit l'envolée en Bourse des six derniers mois (+ 23,5 %), Calvet maîtrise parfaitement les coûts pour les détenteurs de capitaux, qui espèrent bien que cela va continuer avec son successeur.

Ce qui veut dire que les travailleurs doivent continuer à accepter la dégradation de leurs conditions d'existence et la baisse de leur pouvoir d'achat, pour que tous ces parasites puissent battre des records en Bourse.

Alors à chacun sa bourse, il est plus que temps que les travailleurs pensent à la leur.

Eurotunnel (Pas-de-Calais)

BOUCHON AU TUNNEL SOUS LA MANCHE

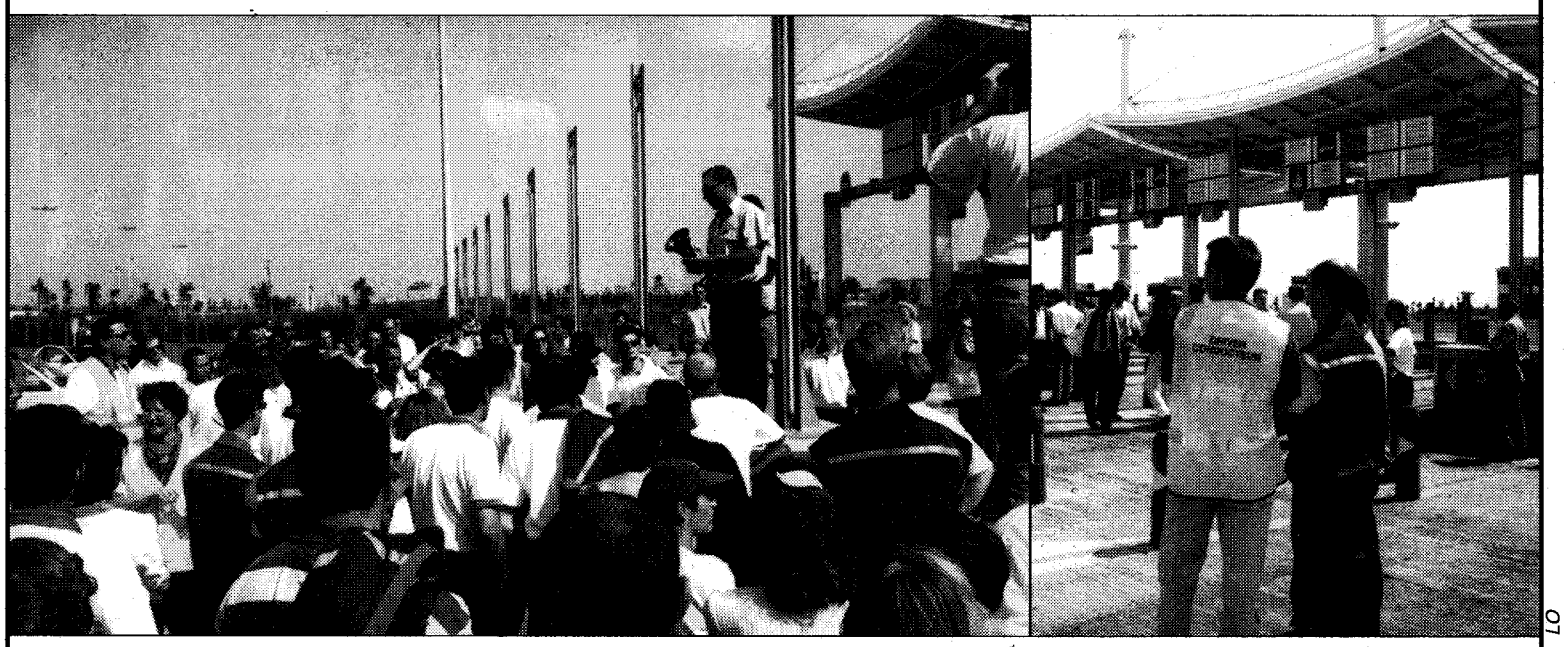

LO

Fin juillet, une centaine de salariés grévistes d'Eurotunnel, sur 1500 employés, ont bloqué l'accès au tunnel sous la Manche pendant trois heures.

Depuis plusieurs mois, le mécontentement des employés augmentait, sur les salaires comme sur les conditions de travail. En effet, sous prétexte d'assurer un trafic de navettes ininterrompu, la direction impose des horaires de travail pénibles. En plus, elle invoque l'énorme déficit financier pour faire toujours plus d'économies sur le dos du personnel.

Par exemple, un conducteur de navette travaille en poste sur six jours – deux matinées, deux après-midi, deux nuits – puis trois jours de repos, puis cinq jours de travail en poste et deux jours de repos, avec des matinées qui peuvent commencer à 3 h 50. Et le jour où il termine sa nuit lui est compté comme son premier jour de repos.

Le système est différent selon les services : les services de maintenance fonctionnent selon le système six jours travaillés, quatre jours de repos, cela se traduisant par le fait qu'il manque huit jours de travail dans l'année. Du coup, la direction se donne le droit d'appeler les agents pendant leurs périodes de repos, sans les prévenir à l'avance, jusqu'à ce que ces huit jours soient travaillés. Dans certains services, les chefs mettent les pauses en fin ou en début de poste, non payées, sous prétexte de rattraper ces huit jours.

On le voit, les horaires, le système des pauses, des jours de repos, sont différents d'un service à l'autre et, bien souvent, à l'intérieur du même service, d'un salarié à l'autre. Ce système lourd et compliqué fait qu'il est bien difficile de s'y retrouver, mais une chose est sûre, c'est que chaque mois, sur la fiche de paye, le compte n'y est pas.

Dans cette situation, les syndicats déposaient, le 5 juillet, un cahier de revendications réclamant une augmentation de salaire, 35 heures de présence pause incluse et sans perte de salaire et une refonte des roulements. Devant le refus de la direction d'en discuter, ils posaient un préavis de grève pour le 23 juillet car l'été est la période de pleine activité pour le tunnel.

Cependant, à l'approche du débrayage, la direction multipliait les provocations, comme de faire rentrer un maximum de navettes françaises en Maintenance pour pouvoir assurer le trafic avec les navettes anglaises ou encore de supprimer l'accès des installations au personnel qui ne travaillait pas aux heures du débrayage.

Du coup, ce qui devait être au départ un simple débrayage s'est transformé en blocage du trafic tourisme entre la France et l'Angleterre pendant près de trois heures. Et là, la direction acceptait de discuter, mais seulement de la mise en place de réunions sur les revendications avec les syndicats qui doivent se tenir pendant un mois, c'est-à-dire jusqu'à la fin de la saison.

Carnaud (Laon)

• Les boîtes, il les ferment

Après Gruchet, la BAP, Malines, la fermeture de l'usine Carnaud de Torfou, près de Nantes, est annoncée. Là encore, ce n'est même pas parce qu'il n'y a plus de production à effectuer, mais simplement pour déménager les lignes dans d'autres unités, en l'occurrence à Nantes et Périgueux.

Au nom de la rentabilité et de la course aux profits, les patrons sont prêts à mettre à la rue les travailleurs par dizaine.

C'est par la lutte qu'il faudra empêcher les licencieurs de nuire.

• C'est le progrès à l'envers

Après nous avoir asséné des discours alarmistes à l'atelier boîtes, voilà que maintenant certaines lignes tournent pendant le casse-croûte, plus le samedi matin, et, comme apothéose, le samedi après-midi.

A l'heure où l'on nous rabâche à la télé la réduction d'horaire, chez nous, c'est le monde à l'envers : on nous demande de travailler six jours sur sept.

Extraits des bulletins de* Lutte Ouvrière *Carnaud-Laon (Aisne)

Alsthom

AMIANTE : LA DIRECTION EN ÉCHEC DEVANT LES TRIBUNAUX

LO

GEC-Alsthom vient d'être condamnée à accepter contre son gré la nomination d'un expert indépendant pour enquêter sur la présence d'amiante dans son usine de Saint-Ouen. Cet épisode judiciaire fait partie d'une histoire qui a commencé il y a plusieurs mois : après le décès d'un ancien ouvrier de l'usine à la suite d'un cancer lié à l'amiante, les salariés, à l'initiative des syndicats CFDT et CGT, s'étaient organisés au sein d'un comité pour la défense de la santé des travailleurs en liaison avec le CHS CT. Ils réclamaient de la direction des mesures d'information, de prévention, ainsi que des mesures de réparation pour les victimes.

C'est dans ce cadre que la direction avait fini par prendre quelques mesures, elle prétendait s'engager à faire l'information sur l'amiante, mais pour l'expertise demandée elle entendait la limiter et la contrôler en désignant elle-même un cabinet dont elle était sûre, qui aurait dû, entre autres, recenser les endroits où il pourrait encore subsister de l'amiante dans l'usine. Méfiants à juste titre, les salariés ont contrôlé le travail de ce soi-disant expert. Et bien leur en a pris, car il s'était limité aux parties visibles, aux calorifugeages, en prenant même des matériaux inoffensifs pour de l'amiante, sans étudier le reste des installations, même lorsque de l'amiante était visible à l'œil nu !

Aussi, le CHS CT, se faisant l'écho de l'indignation des salariés, a-t-il récusé le premier expert et désigné un nouvel expert, indépendant et jouissant de la confiance de l'ANVDEVA – l'Association Nationale des Victimes de l'Amiante. C'est cette décision que la direction a attaquée. La justice a donné raison aux salariés et enjoint la direction de laisser immédiatement travailler ce nouvel expert.

Cette étape judiciaire est un point gagné par les salariés dans le bras de fer qui les oppose à la direction de l'Alsthom. Cette dernière est confrontée à une mobilisation des salariés sur le problème de l'amiante non seulement à l'usine de Saint-Ouen, mais aussi dans son usine de Belfort, et alors que le problème est encore plus dramatique pour son site de Saint-Nazaire, aux Chantiers de l'Atlantique. Le jugement reconnaît que « *selon les données de la science, il n'y a pas de limite inférieure identifiable du risque associé à l'exposition à l'amiante* » et que les salariés devant cette « *expertise superficielle et incomplète* » étaient en droit de mandater un cabinet indépendant pour faire une contre-expertise.

Reste que pour l'essentiel le mal est fait et que l'empoisonnement des salariés a déjà eu lieu. Au-delà de toutes les procédures judiciaires, ce sont non seulement les patrons de l'Alsthom et tous les capitalistes qui ont des responsabilités dans ce drame qui se trouvent en accusation, mais tout un système qui repose sur la soif de profits à tout prix.

Correspondant LO

Rhône-Poulenc

LES GRANDES MANŒUVRES

Un encart paru dans la presse annonce que les bénéfices de Rhône-Poulenc sont en augmentation de + 20,2 % par rapport au deuxième trimestre de l'an dernier.

Et Jean-René Fourtou, le PDG, affirme que, pour 1997, le bénéfice net par option sera de cet ordre sans tenir compte, précise-t-il, « *des effets éventuels des projets annoncés le 26 juin 1997* ».

Il fait ainsi allusion au rachat de l'ensemble du capital de R-P-Rorer et à la création d'un pôle Pharmacie de Rhône-Poulenc. Or qui dit rationalisation dit baisse des dépenses et hausse des cours de la Bourse.

Jean-René Fourtou promet donc de beaux jours aux actionnaires, mais au prix de sacrifices pour les salariés qui ont à craindre que la restructuration ne se traduise par des mutations et des suppressions de postes.

Rhône-Poulenc, malgré ses énormes profits, a donc pour projet de contribuer encore à l'augmentation du chômage.

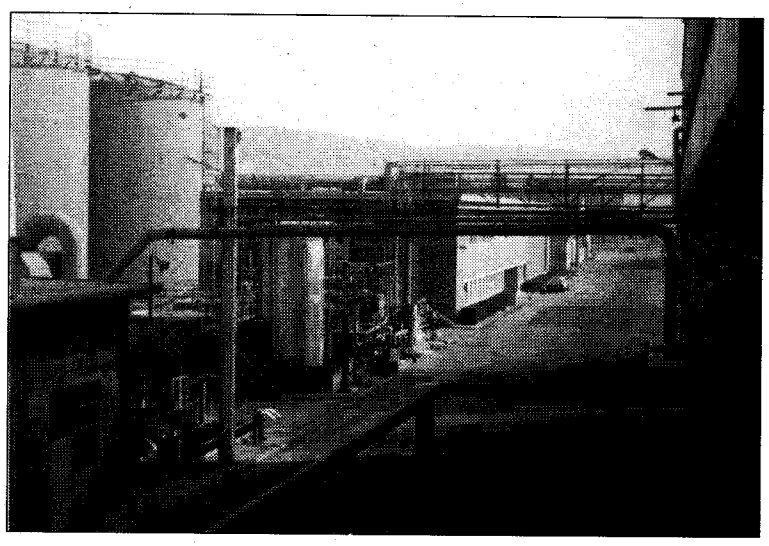

Chèques postaux La Source (Orléans)

UN 1er AOÛT « CHAUD »

Vendredi 1er août, nous étions 250 dans les couloirs du Centre, d'abord réunis en assemblée générale, puis accompagnant les délégués du CHS CT (Comité hygiène sécurité et condition de travail). Ce CHS CT demandé fin juin par les quatre organisations syndicales, CGT, FO, SUD et CFDT, avait pour but de faire savoir notre refus du travail le samedi. En juillet, une pétition recueillait 1 200 signatures. Elle exprimait notre refus de revenir 15 ans en arrière.

En 1983, alors que nous travaillions un samedi sur trois, suite à une grève de quatre jours nous avions obtenu la semaine de 36 h en cinq jours. Une partie des services liés au public acceptait de tenir à tour de rôle une permanence le samedi matin. Nous avions obtenu que 4 h 30 de permanence soient compensés 7 h 15 (une journée normale).

Depuis cette date, nous effectuons en moyenne chacun quatre samedis par an.

C'est en octobre 1996 que la direction a fait une première tentative de remise en cause des samedis. Comme c'est la mode, elle a fait un référendum. Elle nous proposait de réintégrer le samedi dans le temps de travail, de nous retirer au passage nos 7 h 15 de compensation. En contrepartie, si l'on peut dire, elle nous proposait une annualisation du temps de travail avec des semaines de quatre jours. Dans un Centre de 2 400 personnes aux trois quarts féminines et où 600 employés travaillent à temps partiel, ces messieurs de la direction ont cru que nous demander notre avis serait une simple formalité. Leur demande leur est revenue comme un boomerang.

A la quasi unanimité (50 personnes se prononcèrent pour le nouveau système), tout le monde refusa.

Difficile après cela de faire immédiatement le contraire. Aussi, depuis le 1er janvier 1997, la direction attaque-t-elle auprès des nouveaux.

Tous ceux qui arrivent à La Source, en mutation ou en embauches contractuelles, sont affectés avec un horaire d'un samedi sur quatre. Pour les autres, si vous demandez un changement d'horaire ou de service, c'est accordé, mais à condition que vous « avaliez » le samedi.

Le directeur ne s'attendait pas à trouver tant de monde devant son bureau un 1er août, qui plus est un vendredi après-midi. Pendant 20 minutes, il a tenté de s'expliquer, avec le discours habituel : « *Puisque les banques ouvrent six jours, il faut être compétitif* ». Deux délégués lui ont rappelé que la compétitivité servait surtout de prétexte pour licencier dans les banques, remettre en cause les horaires de tous les employés de banque et des PTT et pour intensifier le travail précaire.

Lundi, dans les services, cela discutait beaucoup de la délégation. Ce qui a remis de l'ambiance, c'est que nous avons réussi à gâcher le week-end du directeur. Il est venu « étudier » l'atmosphère samedi matin 2 août.

Lui qui ne fait jamais de samedi, nous ne savons pas s'il aura droit à la récupération !

Rapport Weil sur l'immigration : PAS DE RUPTURE DANS LA CONTINUITÉ

Patrick Weil, spécialiste au Parti Socialiste des problèmes de l'immigration, a remis les deux rapports sur l'immigration et sur la nationalité que lui avait commandés Jospin. Il ne s'agit que de rapports préliminaires, et la ou les lois à ce sujet qui doivent sortir des débats parlementaires annoncés pour l'automne peuvent à la finale différer des propositions que contiennent ces rapports. En les rendant publics le gouvernement commence par tester les réactions qu'il peut rencontrer en particulier du côté de la droite. Celles-ci sont restées jusque-là discrètes, mais on peut prévoir qu'à la rentrée la surenchère politicienne leur donnera une autre ampleur, et le risque est grand que le gouvernement alors ne cède encore plus à la pression de la démagogie anti-travailleurs immigrés.

La recherche du « consensus » gauche-droite

Il n'empêche, le rapport Weil est déjà par lui-même instructif, car son objectif politique explicite est la recherche d'un « consensus » général gauche-droite. Il veille à ne pas s'en prendre aux pratiques et en tout cas aux symboles mis en place par la droite, à commencer par le refus affiché d'abroger les lois Pasqua-Debré. Contrairement aux promesses de Jospin au cours de la dernière campagne des législatives, mais conformément à ses propos de la campagne présidentielle, le rapport ne vise qu'à les « toiletter », en en corrigeant les incohérences.

L'accent mis, dans ce rapport, sur les dispositions répressives s'inscrit dans ce même souci de faire le dos rond vis-à-vis de la droite – peut-être une manière de contrepoids aux quelques régularisations de sans-papiers promises par la circulaire Chevènement de juin.

Le Monde félicite d'ailleurs les auteurs du rapport de ne pas avoir cherché à provoquer un « *séisme politique* » et de chercher au contraire à poser « *les jalons d'un débat apaisé* »…

Bien sûr, comme le rapport est destiné à un gouvernement « de gauche », il contient quelques propositions qui pourraient être positives. Ainsi, serait rétablie l'acquisition automatique de la nationalité, à l'âge de 18 ans, pour les enfants nés en France de parents étrangers, sans qu'ils aient l'obligation de faire une demande spéciale, contrairement à ce qu'exigeait la loi Méhaignerie.

Les conditions du regroupement familial seraient assouplies, le délit d'« *aide au séjour irrégulier* » ne pourrait plus être reproché aux membres de la famille et aux proches d'un sans-papiers, etc. Et c'est tant mieux pour ceux qui bénéficieront de ces nouvelles dispositions.

Toujours les mêmes mensonges, les mêmes boucs émissaires

Mais, malheureusement, une bonne partie du rapport, sous couvert d'un « *meilleur accueil des étrangers* », vise à renforcer la lutte contre l'immigration « clandestine ». Une fois de plus l'amalgame est fait entre travail clandestin et immigration clandestine, alors que les chiffres montrent que la majorité de ceux qui travaillent « au noir » sont des Français.

Mais un autre aspect est également significatif des intentions qui animent ces conseillers du gouvernement. Ils insistent sur la nécessité d'être bienveillants à l'égard des catégories « *utiles à l'économie et au rayonnement de la France* », à savoir les chercheurs, les étudiants, les investisseurs (!). «*Trop de laboratoires de recherches* », déplore Patrick Weil, « *sont dans l'impossibilité de recevoir leurs collègues étrangers* ». Et « *on porte atteinte à l'intérêt et à l'image de la France si l'on refuse sans motif un visa à un touriste ou à un homme d'affaires ou si l'on empêche l'Université française d'accueillir dignement un enseignant ou un étudiant étranger, comme s'ils étaient des fraudeurs en puissance* ».

Il faut croire que « *l'intérêt et l'image de la France* » n'ont rien à faire de la venue de travailleurs étrangers non qualifiés, car, pour eux, selon les vœux exprimés fermement dans le rapport Weil, « *la porte doit rester fermée* ».

Cela est conforme aux intérêts du moment du grand patronat (pas dans sa totalité, d'ailleurs : bien des secteurs, du bâtiment, de l'alimentation, de la confection, de l'agriculture, réclament toujours des bras « immigrés »), mais cela ne manque pas de cynisme.

Car les patrons qui ont organisé, dans les années 1950 à 1970, pour ne pas remonter plus loin, des filières de recrutement de travailleurs au fin fond du Maroc, par exemple, qui les ont fait alors venir en vagues massives de tout le Maghreb, puis du Portugal, de Turquie et d'ailleurs, se souciaient bel et bien alors de leurs intérêts, des profits qu'ils tiraient de leur surexploitation dans les usines et chantiers en France. Les politiciens alors leur donnaient tous les feux verts du monde. Et l'«image » de la France a bien profité de tout ce que ces travailleurs ont bâti de leurs mains, pendant que ces derniers logeaient misérablement dans des bidonvilles…

Ouvriers français et immigrés même patrons, même combat

La présidente du GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) déplore que Patrick Weil n'ait « *réfléchi qu'en fonction de l'intérêt de la France* » – mieux vaudrait dire des intérêts généraux du patronat français. Eh oui ! Mais faut-il s'étonner de cette continuité avec la pratique des gouvernements précédents ?

L'immigration de travailleurs chassés de leurs pays par la misère ne devient un « problème » – pour les politiciens – que quand cela les arrange, dans les périodes de crise et de chômage massif. Quand elle est au contraire pain bénit pour les profits capitalistes, comme ce fut le cas pendant la période allant de l'après-guerre à la fin des années 1970, le prétendu « problème » n'en est plus un pour ces gens-là, qui ne font pas alors moindrement mine de chercher des « solutions ».

Et si ce rapport « de gauche », qui s'intitule « *Pour une politique de l'immigration juste efficace* », montre une chose, c'est bien qu'il n'y a pas de « bonne solution », de « solution juste », au « problème » de l'immigration dans le cadre du système capitaliste.

C.X.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995